

# LANNEPAX

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

N°1 - Juillet 2014



Place de la République à LANNEPAX

31 10 2007

Edito  
Les finances communales  
Les travaux  
Vie quotidienne  
Les associations  
Le saviez-vous ?  
Informations pratiques

# Mot du Maire.....

*Lors des élections du 23 mars, une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom, je voudrai d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Je tiens aussi à remercier l'ensemble de mes colistiers qui par leur vote le 30 mars dernier m'ont témoigné toute leur confiance en me confiant pour la première fois, la responsabilité de LA COMMUNE.*

*Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village.*

*Nouvelle équipe municipale :*

*Mme DE HONDT Patricia, Maire*

*Mr CAZZOLA Bruno, 1er adjoint*

*Mr GAVARRET Guy, 2ème adjoint*

*Mr ANTONIOLLI Joseph, 3ème adjoint*

*Conseillers : Mme CAHUZAC Marie-France, Mr GIRY Jean-Philippe, Mme GICQUIAUD Marianne, Mr SEPTE Jacques, Mr MILLIEZ Philippe, Mr MORANDIN Jacques, Madame DUCASSE Juliette, Mr LAFORE Michael, Mr VREBOSCH Laurent, Mme PERES Gervaise et Mr COURTAIS François.*

*Je voudrai aussi remercier Mr Guy DAURIAC qui a donné 19 ans de son temps à servir la commune de LANNEPAX et ses habitants.*

*Je souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants qui se sont installés au village, la famille COQUILLAT au PROXI et au café le KALYPSO, Messieurs VOMERO et MALLET à l'Auberge des Caprices d'Antan, ainsi qu'aux nouveaux habitants.*

*Votre équipe municipale travaille d'ores et déjà à l'élaboration du programme de travaux et d'aménagements du village et reste à votre écoute pour mieux vous satisfaire et vous apporter le meilleur service.*

Patricia DE HONDT

# Les finances de la commune.....

Le budget primitif 2014 voté en avril par le nouveau Conseil Municipal prévoit et autorise les dépenses et recettes pour l'année en cours.

Toutes dépenses non votées au budget ne pourront être réalisées dans l'année sauf nouveau vote et à condition d'avoir des crédits suffisants.

Les tableaux ci-dessous apportent les principales informations relatives à ce budget.

## FONCTIONNEMENT

### LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à **640 481.04 €**

Charges à caractère général (eau, combustible, alimentation, EDF...)  
Prévu : 195 350,00€

Charges de personnel et frais assimilés  
Prévu : 146 300,00€

Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, contributions aux syndicats SDIS)  
Prévu : 96 000,00€

Charges financières (intérêts des emprunts)  
Prévu : 14 741,00€

Charges exceptionnelles  
Prévu : 2 200,00€

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services (cantine, remboursement frais de personnel par SIIS)  
Prévu : 42 903,00€

Impôts et taxes  
Prévu : 186 133,00€

Dotations et participations de l'état  
Prévu : 199 426,20€

Autres produits de gestion courante (8 loyers)  
Prévu : 25 860,00€

## INVESTISSEMENT

### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à **283 279.65€**

Carte communale	6 000.00€
Parking devant école et derrière ALAE, Rues : église boulangerie-en face de la boulangerie	35 526.84€
Architecte église de Cacarens	7 000.00€
Nouveau cimetière	59 000.00€
Dalles mairie	7 500.00€
Mur cimetière Cacarens	15 000.00€
Dalles caserne pompiers+ local rugby	4 500.00€
Travaux WC publics	7 000.00€
Accessibilité	7 000.00€
Autres matériel et outillage de voirie	2 000.00€
Matériel et outillage techniques	2 000.00€
Fauteuil+imprimante	3 000.00€
Tracteur tondeuse professionnel	5 000.00€
Autres immobilisations corporelles	17 687.20€

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont constituées par les subventions reçues, les amortissements et l'auto-financement.

Prévu : **283 279.65€**

# Les Travaux ..... Mieux dans mon village

## LES REALISATIONS EN COURS

- La carte communale, mise en route par l'ancienne municipalité, est toujours en cours d'étude. Malheureusement la municipalité ne peut y intégrer une partie supplémentaire sur CACARENS. La nouvelle équipe se bat pour mettre une superficie supérieure en terrain constructible.
- Extension du cimetière
- Rénovation de l'église de Cacarens qui ne présente aucun danger ( l'architecte travaille toujours sur l'étude )
- Actuellement la municipalité travaille sur le projet de la nouvelle salle des fêtes.
- Travaux de voirie ( goudronnage dans le village)
- Réfection des dépassements de toit et des chéneaux de la mairie.
- Les WC publics ont bénéficié d'un rafraîchissement en attendant des travaux plus conséquents.
- Les services techniques devraient bientôt se voir attribuer un nouveau tracteur tondeuse.
- La municipalité s'est rendue au cimetière de CACARENS, après avoir constaté les dégâts, celle-ci a contacté des entreprises pour devis afin de remettre en état ce site.
- Lotissement DOAT: étude en cours avec le toit familial pour la remise en état de l'assainissement.
- Devis en cours pour la réfection des trottoirs et des rues.

## Vie quotidienne.....

### EDUCATION

Jeudi 17 AVRIL 2014 : Les élèves des classes CE2 CM1 CM2 ont reçu la visite de Manu LATASTE, éducateur sportif au sein de LA FEDERATION FRANCAISE DE LA COURSE LANDAISE, assisté d'un écarteur Monsieur MORANDIN Joakim. Les deux animateurs ont présenté aux enfants le SPORT TRADITIONNEL GASCON. Après une partie théorique, les enfants ont rejoint l'arène récréée pour l'occasion. Manu LATASTE est un vrai pédagogue qui sait faire passer les messages, un savant mélange d'autorité et de douceur. Apprentissage de la langue gasconne au travers de la course landaise. Il s'agit d'initier les élèves des écoles primaires à la course landaise mais celle-ci est en fait le vecteur de découverte des mots que l'on apprend en gascon. Merveilleux moments pour les enfants.

### ALAE

A la rentrée de septembre 2014 l'ALAE fonctionnera le mercredi aux horaires habituels de 7h30 à 18h30.

### Inscription à l'école

L'inscription de votre enfant à l'école de LANNEPAX se fait à la mairie.

Il vous sera demandé:

- le livret de famille
- Un justificatif de domicile

La mairie vous délivrera une autorisation d'inscription à remettre à l'école.

L'admission de votre enfant ne sera effective qu'après avoir rencontré la directrice de l'école (RV au 05.62.06.58.20) qui finalisera l'inscription.

# ASSOCIATIONS.....

## **SOCIETE DE CHASSE DE LANNEPAX**

Importance d'une STE DE CHASSE dans la gestion de la faune sur le territoire communal.

Président : Mr Fernand ANTONIOLLI  
Vice-président : Mr Alain FONTAN  
Trésorier /Secrétaire : David CORCAGNANI  
Membres : ANTONIOLLI Louis, Romain RIVIERE, PERES Jacques, SAMPIETRO Gérard, SCZIGIOL Christian, CANTAU Patrick

Prix de la carte 40 €

### **Fonctionnement :**

Battue pour 50 chevreuils par an obligatoire, battue sangliers, battue Renards 4 à 5 du mois de février au mois de juin, selon les besoins.

Lâcher de faisans environ 200 par an  
Vente de chevreuils aux intéressés , vente grossiste pour Rungis 15 par an pour rembourser frais occasionnels ( bracelets etc... )

### **Repas organisés:**

Novembre: chasseurs, propriétaires, maître chiens.

Février : propriétaires et chasseurs  
Repas chasse fin de saison

*Fernand ANTONIOLLI*

## **SPECTATOUS**

Association pour les enfants de LANNEPAX et alentours. Une dizaine de bénévoles œuvrent pour le bon fonctionnement et l'encadrement des enfants.

Présidente: Mme GRENIER Gisèle  
Trésorière: Mlle PERES Sandrine  
Secrétaire: Mme BRAVO Marie

Manifestation une fois par an, c'est LE TRADITIONNEL CARNAVAL qui a lieu début MARS, défilé grimé dans les rues, ronde autour de Mr CARNAVAL qui brûle. Un stage de 5 jours est organisé pour préparer les enfants au spectacle Spectacle qui a lieu au cours d'un repas pour clôturer le CARNAVAL. Journée détente (walibi, zoo etc... ) proposée aux enfants pour les remercier de leur participation.

*Gisèle GRENIER*

## **ASSOCIATION CULTURELLE CARELH**

Créée en 1995, l'association culturelle CARELH s'est donnée pour but de rechercher et de vulgariser l'histoire de Lannepax. Parallèlement elle organise, seule ou en partenariat avec d'autres associations, des animations à destination du grand public et de l'école, dans des domaines très variés ainsi que des sorties-découvertes de sites importants du Sud-Ouest. Elle veille à participer à des manifestations artistiques de qualité.

Président: Mr Pierre COURTEL  
Secrétaire: Mme Chantal RONDEAU  
Trésorier:Mr Bernard MARCHAND

CARELH : Centre Associatif de Recherches et d'Etudes sur le Lannepax Historique. Le carelh est la lampe à huile ancienne de nos campagnes.

*Pierre COURTEL*

## **LES SAPEURS POMPIERS**

Chef de Centre: Dominique FEZAS

L'effectif actuel est de 15 pompiers dont 2 femmes.

Au 1° juillet, l'effectif passera à 16. Il nous faut toujours de nouveaux volontaires pour remplacer les départs. Le nombre d'interventions annuelles se situe entre 80 et 90 dont les 3/4 pour du secours à personnes.

*Alain MARINIER*

## **RUGBY**

Présidents: Mme DUCASSE Juliette et Mr TODD Tony

Vice-Présidents: Mr Emmanuel BERNARDI, Mr Jean-Pierre BERNARDI et Mr Fabien PRADINES  
Membres: SACCAVINI Alain, Lionel GRENIER, Vincent GRENIER, Simone CAHUZAC, Pierre CAHUZAC, Tatiana TISSOT, Walter CECCARELLO, Christophe MONTARDON, Patrick PUJOLLE.

Après une saison de finalistes, la RSL a prouvé

qu'un petit club pouvait se mesurer aux plus grands.

**Félicitations à tous.**

Venez nombreux au stade des « granges » supporter l'équipe du village.

## **CLUB DU 3e AGE**

Le club des aînés de la lande de la paix a renouvelé son bureau.

Président: François COURTAIS

Trésorier: Joseph SANZ-ROMERO

Secrétaire: Bruno LILAMAND

Comme les années précédentes, le club s'est donné pour mission d'organiser des activités préférentiellement destinées au troisième âge.

A ce titre, le club organise toutes les deux ou trois semaines, le jeudi des « après-midi » jeux de société à l'annexe de la Mairie. Le club tient d'ailleurs à remercier la Mairie pour la mise à disposition de cette salle.

D'autre part, le club organise aussi quelques repas en cours d'année pour resserrer les liens amicaux.

A l'occasion de la fête du village, un loto sera animé par le club.

N'hésitez pas à consulter le panneaux des associations (sous le porche de la Mairie) pour vous tenir au courant des évènements à venir.

Bruno LILAMAND

## **LES PARENTS D'ELEVES**

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront de nouveaux rythmes scolaires.

Cette nouvelle organisation inclura une matinée de cours supplémentaire, le mercredi de 9h à 12h, le service de la cantine ainsi que le fonctionnement de l'ALAE seront maintenus aux horaires habituels.

La programmation d'une heure minimum par semaine de TAP (temps d'activités périscolaires), est obligatoire.

A ce titre, des **intervenants extérieurs** pourront venir partager leurs connaissances artistiques, culturelles, patrimoniales, scientifiques, techniques, de pleine nature, etc...que vous soyez **parents, artistes, acteurs locaux, membres d'associations, animateurs ou autres intervenants**, venez vous inscrire à la mairie dès maintenant en nous faisant part de votre projet.

Marianne GICQUIAUD

# Le saviez-vous ?.....

## Infos pratiques

### **La canicule et nous**

La plate-forme téléphonique « canicule info.service » vient d'ouvrir, elle est accessible au 0800.06.66.66 ( appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8heures à 20heures.

Aussi en ce début d'été 2014 nous rappelons à chacun les consignes nécessaires : rester à l'intérieur au frais, boire beaucoup et ne pas hésiter à demander de l'aide.

Une vigilance particulière est demandée aux personnes ayant des gens fragiles dans leur voisinage, n'hésitez pas à nous signaler des signes inhabituels.

### **La vigilance est de mise.**

Brûlages de végétaux agricoles, forestiers ou par les particuliers :

Les sapeurs-pompiers ont été confrontés à des incendies causés par des incinérations de végétaux avec des conséquences particulièrement dramatiques. Si ces pratiques sont encore largement répandues, les sapeurs-pompiers rappellent qu'une mise à feu n'est jamais un acte anodin.

Le brûlage à l'air libre de résidus issus de l'entretien de parc et jardin des particuliers, est quant à lui strictement interdit sauf s'il ne provoque aucune gêne pour le voisinage

Pour plus d'infos, contacter la mairie :

La direction départementale des territoires du Gers au 05.62.61.46.46

Le service départemental d'incendie et de secours au 05.42.54.12.00

### **Départs en vacances**

Existence de l'opération « TRANQUILLITE VACANCES » veuillez informer LA GENDARMERIE des périodes où vous vous absentez afin qu'ils puissent patrouiller aux abords et prévenir tout cambriolage.

### **Ordures ménagères**

Les déchets verts des particuliers dits (de jardins) doivent être déposés dans l'une des quatre déchetteries du SICTOM, ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel et nullement déposés dans les conteneurs réservés aux ordures ménagères.

➤ Lorsque vous coupez une quantité importante de « déchet vert », la mairie met à votre disposition une remorque, il suffit d'en faire la demande au secrétariat.

➤ Une plaquette du SICTOM avec les horaires et plans d'accès est disponible à la mairie.

➤ Un sac cabas sera prochainement distribué par Mr ANTONIOLLI, adjoint, aux habitants des hameaux. Pour les habitants du village, une date vous sera communiquée afin de venir sur place.

### **10+5 ANS**

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures ( plus de 18 ans)

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures

Inutile de vous déplacer dans votre mairie, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

## Ludothèque de la CCGA

La ludothèque Intercommunale de la CCGA (Communauté de Communes du grand Armagnac) est un service public destiné à **toute la population**.

Elle met à votre disposition des jeux et jouets pour tous, composé de : jouets d'exercice, jeux symboliques, jeux d'assemblage, jeux de règles.

**L'utilisation des jeux et jouets est libre et gratuite, il vous suffit de vous inscrire sur place.**

Adresse:

Médiathèque-Ludothèque  
23 Bd Saint Blancat  
32800 Eauze

Horaires d'ouverture:

**mardi de 17h00 à 19h00**  
**mercredi de 15h00 à 19h00**  
**jeudi de 17h00 à 19h00**  
**samedi de 10h00 à 12h00**

## Gers numérique

Le très haut débit d'au moins 8 à 10 Mégas pour tous les Gersois, au plus tard en 2017.

Dans les zones où l'habitat est le plus dispersé, les abonnés qui ne bénéficieront toujours pas d'un débit d'au moins 8 Mégas, pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 400€ pour s'équiper en satellite.

Afin de connaître l'éligibilité à la subvention vérifier auprès de Gers Numérique si vous remplissez les conditions.

Gers numérique: 05.62.61.09.50  
Mme GARZELLI, Maire de BASCOUS :  
05.62.08.56.65

**Un cahier de doléances est à votre disposition au secrétariat de la Mairie, afin de faire connaître toutes remarques auprès de la municipalité.**

***Et pour clôturer ce premier Bulletin Municipal, ne pas oublier que le développement et la vitalité d'une commune dépendent de l'engagement et de l'intérêt de ses habitants dans la vie citoyenne.***